
CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 24 MARS 2016

COMPTE RENDU

Le 24 mars 2016, le Conseil Municipal de Carantec s'est réuni à 20h30 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Jean-Guy GUÉGUEN**, Maire, suivant convocation du 18 mars 2016.

Date d'affichage de la convocation : 18 mars 2016

Date d'affichage du compte-rendu : 31 mars 2016

Nombre de Conseillers en exercice : 23

Nombre de Conseillers présents et représentés : 23

Présents : Jean-Guy **GUÉGUEN**, François de **GOESBRIAND**, Jacques **AUTRET**, Clotilde **BERTHEMET**, Léonie **SIBIRIL**, Gilles **GAUTHIER**, Yolande **PAUGAM-VERDES**, Jean-Yves **BRIANT**, Oliver **BAILLOT**, Roselyne **LAMIDEY**, Bertrand **L'HOURL**, Florence **VALLERY-RADOT**, Isabelle **d'ARBOUSSIER**, Sandrine **JACQ**, Céline **PAUCHET**, Patrick **BERNARD**, Nicole **SEGALEN**, Vanessa **LABROUSSE**, Alban **LE ROUX**.

Avaient donné procuration : Anne **KERVAGORET** à Roselyne **LAMIDEY**, Gaël **LE CLEACH** à Yolande **PAUGAM-VERDES**, Gérald **GUÉGUEN** à Nicole **SEGALEN**, Yann **CASTELOOT** à Vanessa **LABROUSSE**.

Secrétaire de séance : Roselyne **LAMIDEY**

Assistaient également : Annie **SALIOU DGS**.

Le compte rendu de la séance du 26 février est approuvé à l'unanimité.

1. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

Monsieur le Maire rappelle que conformément aux souhaits exprimés par les élus l'an dernier lors du vote des subventions, des réunions ont été programmées sous le pilotage de l'adjoint aux finances, afin de travailler sur les imprimés de demande et les critères d'attribution des subventions.

Ainsi, un dossier renouvelé a été établi et à défaut d'avoir pu définir des critères, des priorités ont été données aux demandes concernant les enfants et une attention particulière a été portée aux comptes en banque et aux soldes de trésorerie.

Monsieur le Maire propose d'ajouter au tableau des subventions établi par les commissions une subvention de 200 € au Club Nautique pour Nathan SASSY qui fait de la compétition voile en « laser ».

Le montant des subventions est arrêté à 62 855 €.

Madame Nicole SEGALEN donne lecture du texte suivant :

« Nous tenons à souligner que notre proposition, de revoir l'organisation de l'attribution des subventions, a été entendue.

Elle a abouti à l'élaboration d'un nouveau document qui permet un progrès sur la visibilité de la gestion des associations. Ce changement a par ailleurs été bien accepté par les associations.

Nous regrettons toutefois que cette avancée soit trop timide.

Nous n'avons pas progressé sur la question de la mise en perspective d'un projet et d'un besoin. Le nouvel imprimé, inspiré de la commune de Landivisiau, ne s'attaque pas à la question de fond sur l'analyse des vrais besoins.

Nous voulons aussi rappeler notre désaccord sur les sommes conséquentes allouées à l'OGEC. Si tous les enfants doivent avoir le même traitement, la décision des parents de se tourner vers une école plus qu'une autre leur appartient avec les conséquences, pour eux, qui découlent de leur choix.

Il ne s'agit pas ici de sectarisme de notre part mais du respect du principe de laïcité.

Malgré cela, nous allons voter OUI pour le tableau global d'attribution des subventions.

A l'avenir, il serait souhaitable, pour nous comme pour les services administratifs de la commune, de pouvoir réduire ce temps passé à l'attribution des subventions aux associations. Trois séances de deux heures pour réduire de 10% un budget de 65.000€ est excessif au regard des autres enjeux que sont la dette, la réalisation des futurs projets, la mutualisation, la voirie. »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal arrête les subventions 2016 ainsi qu'il suit :

Code thème	Thème	ASSOCIATIONS CARANTÉCOISES	subventions votées
1	Art et Culture	Club Informatique Carantec	
1	Art et Culture	Comité de Jumelage	
1	Art et Culture	Kanerien Sant Karanteg	
1	Art et Culture	Salon des Arts	
1	Art et Culture	Amis du Musée Maritime	1000
1	Art et Culture	Créations et Peintures	
1	Art et Culture	Association Artistique	9000
1	Art et Culture	Association Artistique (fête de la musique)	
2	Art et Culture	Pattes à caisses	
1	Art et Culture	Carantec Culture	2000
1	Art et Culture	Etoile ciné	3500
1	Art et Culture	Bridge Club	
2	Animation	AD LIB (festival musique mai)	4000
2	Animation	Airs de Fêtes	5000
2	Animation	La petite place derrière l'église	
2	Animation	Cap Carantec (association des commerçants)	
2	Animation	Le Tao du Dragon Celtik (Rockiavelic)	1200
Sous-total			25700
3	Sport	Etoile Sportive Carantec	6000
3	Sport	Jeunesse Sportive Carantécoise	3500
3	Sport	Tennis Club des Deux Baies	4000
3	Sport	Club Nautique de Carantec (dont 1 200 € délibération décembre 15)	4000
3	Sport	Club Nautique de Carantec (aide skippers via le club)	200
3	Sport	Club d'Aviron	500

3	Sport	Judo Club Carantécois	200
3	Sport	Amicale Bouliste	
3	Sport	Société de Chasse	
3	Sport	Association des Plaisanciers	
3	Sport	Gymnastique pour tous	
3	Sport	Association Sportive Golf de Carantec	900
3	Sport	Le Tao du Dragon Celtik	500
3	Sport	Zumba : sportez-vous bien	400
3	Sport	Street golf à l'Ouest	
Sous-total			20 200
4	Jeunesse	Amicale Laïque	2000
4	Jeunesse	Foyer Socio-Educatif Collège des 2 Baies	300
4	Jeunesse	Ass.Sportive Collège des 2 Baies	750
4	Jeunesse	Amis de l'école Saint Joseph	
5	Jeunesse	APEL Saint-Joseph (part. manifestation)	500
4	Jeunesse	OGEC	7000
4	Jeunesse	OGEC (intervenant cours informatique)	1800
Sous-total			12 350
5	Social et Santé	Union des Anciens Combattants	
5	Social et Santé	Amicale du Personnel	3000
5	Social et Santé	Foyer pour tous	400
5	Social et Santé	Amis de Kerlizou	500
5	Social et Santé	Carantec Solidarité	
5	Social et Santé	POUR	
5	Social et Santé	AS Domicile	
Sous-total			3 900
TOTAL ASSOCIATIONS CARANTÉCOISES			62 150 €
Code thème	Thème	ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES	subventions votées
1	Art et Culture	Bibliothèque Sonore de Quimper	35
Sous-total			35
4	Jeunesse	PEP 29 asso Dép. des pupilles de l'enseign. public	10
Sous-total			10
5	Social et Santé	ADDESKI (lutte contre illettrisme)	10
5	Social et Santé	APF (Association des Paralysés de France)	10
5	Social et Santé	AFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaque)	40
5	Social et Santé	AFM Association Française contre les Myopathies	10
5	Social et Santé	ASAD (Association pour le Soutien aux Adultes en difficultés)	100
5	Social et Santé	Asso Queffleuth et Bélizal	10
5	Social et Santé	Asso. Régionale des Laryngectomisés et mutilés de la voix	10
5	Social et Santé	Association Céline et Stéphane	40
5	Social et Santé	CIDFF (Centre d'Info sur les droits des Femmes et des Familles)	10
5	Social et Santé	Comité départemental Résistance et Déportation	20
5	Social et Santé	Enfance et partage	20
5	Social et Santé	France Alzheimer 29	40
5	Social et Santé	Handisport Club Léonard	20

5	Social et Santé	Présence Ecoute	40
5	Social et Santé	Rêves de clown	40
5	Social et Santé	Secours Catholique	40
5	Social et Santé	Secours Populaire - MORLAIX	40
5	Social et Santé	SOS Amitié	10
5	Social et Santé	UNAPEI - ADAPEI QUIMPER + MORLAIX	100
5	Social et Santé	Vie Libre (lutte contre l'alcoolisme)	10
5	Social et Santé	Handi'chiens	10
5	Social et Santé	Association les Mistouffles	10
5	Social et Santé	Vents d'Ouest	10
5	Social et Santé	Association Recherche Travail	10
Sous-total			660
TOTAL ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES			705 €
TOTAL SUBVENTIONS			62 855 €

2. PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA SEM DES PAYS DE MORLAIX :

Monsieur Jacques AUTRET, Président de la SEM des PAYS DE Morlaix présente au Conseil Municipal les bilans et comptes de la SEM, clos au 30 septembre 2015 et approuvés au Conseil d'Administration du 4 février 2016 et en Assemblée Générale le 16 mars 2016.

Monsieur Jacques AUTRET précise que le résultat de l'exercice clos au 30 septembre se solde par un déficit de l'ordre de 25 000 €, malgré un chiffre d'affaire en hausse avec 383 000 €.

Sur cet exercice, le pitch and put représente un investissement important mais il n'a engendré qu'un chiffre d'affaire de l'ordre de 6 000 € en raison de son ouverture tardive mi-juillet.

Les investissements 2014-2015 ont porté sur la construction du pitch and put, la terrasse et l'acquisition de matériel pour 412 000 €.

A noter dans les points positifs, un bon démarrage des abonnements. (Actuellement, le golf compte 270 abonnés, l'objectif est d'atteindre 300 abonnés en 2016), des bons retours concernant le parcours suite aux travaux de remise en état engagés en 2014 et une bonne fréquentation des jeunes.

L'objectif de chiffre d'affaire du pitch and put est de 35 000 € HT e, 2015-2016.

Concernant le golf de Plouescat, la concurrence est relative car il s'agit d'un équipement différent peu comparable au golf de Carantec.

Monsieur Le Maire informe que suite à la modification apportée au Conseil de Communauté, Yann CASTELOOT est remplacé par Yvon HERVÉ au Conseil d'Administration de la SEM.

3. PERSONNEL : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS :

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord :

- pour transformer au 1^{er} mai 2016 un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe en poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.
- Arrête le tableau des effectifs au 1^{er} mai 2016 ainsi qu'il suit :

TITULAIRES	Postes ouverts et pourvus au 01/01/2015	Postes ouverts au 01/05/2016
Attaché principal Directeur des services	1	1
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	1	1
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	1	1
Adjoint administratif 1 ^{ère} classe	2,8	2,8
Assistant de conservation principal 2 ^{ème} classe	1	1
Adjoint du patrimoine de 2 ^{ème} classe	1	1
Animateur principal 2 ^{ème} classe	1	1
Adjoint animation 1 ^{ère} classe	1	1
Adjoint animation 2 ^{ème} classe	4	4
Gardien de Police	1	1
Technicien principal de 1 ^{ère} classe	1	1
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	1	1
Agent de Maîtrise principal	1	1
Agent de Maîtrise	3	3
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	8	8
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	3	4
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe	2	1
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	2	2
ATSEM principal 2 ^{ème} classe	1	1
TOTAL	36,8	36,8

NON TITULAIRES		
Adjoint technique saisonnier services techniques	14	14
Adjoint animation Service Jeunesse	8	8
Agent Surveillance Voie Publique saisonnier	3	3
TOTAL	25	25

4. PROPOSITION DE RENÉGOCIATION D'UN PRÊT DU CRÉDIT AGRICOLE :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette question sera soumise au Conseil Municipal ultérieurement, lorsque le Crédit Agricole aura définitivement validé sa proposition en fonction de la date effective de la prochaine échéance en septembre prochain.

5. CONVENTION ERDF / COMMUNE DE CARANTEC : LOTISSEMENT HABITAT 29 - RUE DU MENEYER :

La société Electricité Réseau Distribution France (ERDF) doit installer une ligne électrique souterraine sur la parcelle communale cadastrée B 2274 destinée à alimenter les 6 logements locatifs sociaux situés rue du Méneyer.

Sur proposition de Monsieur Le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil Municipal :

- approuve la convention avec ERDF pour l'installation de la ligne électrique. Tous les frais de l'opération seront à la charge d'ERDF.
- autorise Monsieur le Maire à signer les actes qui seront établis par l'office notarial « Loïc PERRAUT et Jean-Charles PIRIOUX » notaires associés à Rennes.

A la question de Madame Nicole SEGALEN, Monsieur Le Maire informe que différents documents ont été mis en ligne sur l'intranet concernant les compteurs LINKY. Il précise que les communes ne sont pas compétentes pour s'opposer à l'installation de ces compteurs.

6. PROJET D'EXTENSION D'UN COMMERCE : DEMANDE D'ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE 45M² :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un commerce de la rue Pasteur a un projet d'extension et que les propriétaires souhaiteraient acquérir une parcelle d'environ 45 m² dans le Jardin du Verger, propriété communale.

Sur proposition de Monsieur Le Maire, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal donne un accord de principe pour cette cession au prix qui sera estimé par les Domaines. Une mise à jour du PLUI sera nécessaire car ce terrain est situé en zone UE - équipement public.

7. COMPLÉMENT DE RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS :

Monsieur Le Maire rappelle que par une délibération du 17 décembre 2015, le Conseil Municipal avait donné son accord pour rémunérer les agents recenseurs sur les bases suivantes, conformément aux propositions faites par le CDG 29 :

- 1.25 € brut par bulletin individuel
- 0.65 € brut par feuille de logement
- 21.20 € brut par séance de formation
- Le remboursement des frais kilométrique sur la base des tarifs fixés pour les titulaires de la fonction publique.

Comme en 2011, il s'avère que ce mode de rémunération est défavorable aux agents recenseurs compte-tenu du temps qu'ils ont réellement passé.

Ainsi, il est proposé au Conseil Municipal, afin d'approcher la valeur d'un SMIC horaire, d'accorder :

- une indemnité de 200 € brut à chaque agent (150 € en 2011),
- de doubler cette indemnité pour un des agents recenseurs chargé du secteur du Port. En effet, le mode de rémunération par bulletin individuel est très défavorable dans ce secteur compte tenu du très grand nombre de résidences secondaires. Dans ce secteur le nombre de fiches individuelles par logement est de 0.45 habitants alors qu'il est en moyenne sur la commune de 1.05.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte cette proposition.

8. PARTICIPATION DE LA COMMUNE À LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS :

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que Morlaix Communauté a donné son accord pour prendre en charge le coût de destruction des nids de frelons à hauteur de 50% dans la limite de 50€.

Le Conseil Municipal est invité à décider si la commune accorde une participation complémentaire.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour venir en complément de l'aide de Morlaix Communauté, sur la base de 25% du coût, plafonné à 25 €.

JUMELAGE CARANTEC/GRAND SACONNEX :

Monsieur Le Maire invite le Conseil Municipal à participer aux manifestations organisées pendant le week-end dans le cadre du jumelage avec le Grand Saconnex. Il rappelle que la délégation caantécoise se déplace en Suisse les 13-14-15 et 16 mai. Une participation pourra être demandée.